

REGLEMENT INTERIEUR

(à conserver par la famille)

La garderie du soir est destinée aux enfants scolarisés à l'école maternelle «**Jean FERBOURG** » de Fontaine-la-Mallet. La capacité d'accueil est de 24 enfants.

JOURS D'OUVERTURE — HORAIRES :

* la garderie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 25 à 18 h 30.

Les enfants ne pourront être repris qu'à 17 h 25 précises, ou de 17 h 45 à 18 h 00, ou à **18 h 30 précises**.

Entre 17 h 45 et 18 h 00, il sera demandé aux parents de chausser et d'habiller leur enfant, afin que les autres enfants continuent leur activité avec l'animateur. Les enfants qui partiront à 17 h 25 ou à 18 h 30, quant à eux, seront déjà prêts.

* Le stationnement des véhicules n'étant pas autorisé dans l'enceinte de l'école (sauf pour le personnel), nous vous demandons de vous garer rue Léopold Filliol et d'accéder à l'école par cette entrée.

* Tout enfant devra être repris avant la fermeture de la halte (**au plus tard à 18 h 30**). Dans l'intérêt de l'enfant, et pour permettre le bon fonctionnement de la structure, nous vous demandons d'être ponctuels. **En cas de dépassement de l'horaire de fermeture, au-delà de 18 h 30 (1/2 heure sera facturée).**

* Les enfants ne seront confiés qu'à leurs parents ou toute autre personne désignée par ceux-ci, par écrit, lors de l'inscription.

* En cas de modification du planning de garde, prévenir par écrit le personnel de la garderie en déposant le courrier dans la boîte aux lettres à disposition dans la salle d'évolution au minimum 24 h à l'avance.

SANTE :

* Les enfants accueillis doivent être en bonne santé.

* Le personnel de la garderie n'est pas habilité à donner des médicaments sur le temps d'accueil. Cependant il dispose d'une armoire à pharmacie de première nécessité.

* En cas d'urgence, le personnel prévient le **SAMU**. Il informera simultanément les responsables de l'enfant. Tout changement de téléphone doit être immédiatement signalé.

* Toute allergie alimentaire doit être signalée lors de l'inscription. En l'absence d'indication précise, le même goûter sera servi à tous les enfants.

TARIFS : 1,32 € la ½ heure (toute ½ heure commencée est dûe)

* De 16 h 25 à 17 h 25 précises : 2,64 €, goûter compris.

* De 16 h 25 à 18 h 00 : 3,96 € goûter compris.

* De 16 h 25 à 18 h 30 précises : 5,28 € goûter compris.

INSCRIPTION :

* Une inscription en cours d'année est possible en fonction des disponibilités. Les vêtements qui s'enlèvent doivent être marqués au nom de l'enfant. La halte décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration de matériel personnel. Une attestation d'assurance « Responsabilité civile Individuelle » est obligatoire.

Dans le cadre des évènements liés à la pandémie de COVID-19, la municipalité est actuellement dans l'impossibilité de vous faire savoir si les services de garderies périscolaires pourront ouvrir à la rentrée de septembre 2020. La décision sera prise en fonction du contexte sanitaire et des conditions d'ouverture précisées dans les protocoles sanitaires ministériels.

Un message d'information sera diffusé semaine 34 ou semaine 35.

Merci de votre compréhension.